



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS  
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR  
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

## Compte-rendu réunion du CA du consortium USTH

Paris le 20 décembre 2011.

Début séance : 10h30.

Présidente de séance : Marie-France Barthet

Secrétaire : Françoise Rieg-Falson

Trésorier : Christian Périgaud

Présents :

- Chantal Khan Malek
- Françoise Rieg-Falson
- Christian Périgaud
- Pham Minh Chau
- Elena Ceccarelli
- Lionel Schwartz
- Bernard Legube
- Marie-France Barthet
- Formisyn Pascal
- Anne Deblignères
  
- Jean-Luc Clément
- Alexandre Peaudeau
- Marc Gontard
- Céline Gaussen

*Présents par téléphone. Pierre Sebban et Bernard Legube*

### **1. Approbation du CR du CA précédent (27/11/11)**

Le CR est adopté à l'unanimité.

### **2. Doctorants (Françoise Falson)**

**- Formation des doctorants : premier bilan sur le séminaire 2010**

Le séminaire s'est tenu à Toulouse et a accueilli 37/47 doctorants pendant 4 jours (voir programme en annexe) ; 8 enseignants chercheurs ont participé aux ateliers de présentation de thèse. Une journée a été dédiée à la visite d'Astrium et d'Airbus.

Le questionnaire d'évaluation du séminaire est en cours de retour.

Propositions dates et lieux du prochain séminaire : le prochain séminaire se déroulera à Lyon en deuxième quinzaine de septembre 2012 dans la même configuration : cours, ateliers thèse, visite de sites.

- **Point universités d'été** : 9 doctorants ont suivi ces formations. Il est rappelé l'intérêt d'utiliser les cours existants dans les universités (le consortium rembourse aux étudiants leurs frais de déplacement et d'hébergement si besoin).

- **Informations sur les tests de français et d'anglais** : les résultats montrent la difficulté pour les étudiants d'avoir le même niveau en Anglais et en Français.

Il faut rappeler aux directeurs de thèse que les doctorants doivent suivre les cours de FLE existant dans les établissements. L'objectif de formation est le niveau B2 en fin de doctorat en France ; ce test sera aussi réalisé à Hanoi en fin de Master M2.

**- Point sur la procédure de sélection des sujets :**

Une nouvelle procédure est proposée et acceptée par le CA (projet Marc Daniel, Remy Mullot, document en annexe) :

- Création d'un bureau scientifique par département dirigé par son directeur (FR) et son codirecteur (VN) et dont les membres sont choisis parmi les universités du consortium
- Fiche d'appel à sujet transmise par le consortium aux universités partenaires (fin février 2012) : la fiche réponse validée par l'Université, est retournée au département concerné qui établit une liste unique de sujets retenus et classés (critères : implication des universités, historique d'affectation des sujets, priorités scientifiques)
- Attribution des supports par le Consortium (bureau et responsables master)
- Liste des sujets éditée par l'USTH pour propositions à candidature en thèse.

**- Etat du recrutement de la promotion 2011.**

Les jurys de novembre 2011 ont recruté 28 doctorants sur 36 auditionnés pour un total de 57 sujets de thèse proposés en liste 1.

Etudiants autorisés pour audition 36							
	NANO	BIO	ICT	WEO	ENERGIE	AERO	TOTAL
<b>Etudiants admis</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>28</b>
<i>Etudiants non retenus</i>	<i>3</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>8</i>
<b>Sujets thèse liste 1</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>57</b>

Sujets thèse liste 2	6	9	34	2	-	-
----------------------	---	---	----	---	---	---

*Cas particuliers traités en séance :*

- choix d'un sujet de liste 2 non prioritaire dans le groupe STIC et trois étudiants sans sujet: la procédure proposée par ce groupe est acceptée (étudiants sélectionnés expriment vœux pour les sujets restés libres).

- sélection d'un candidat sur sujet non listé par erreur matérielle dans le groupe Biotech-Pharmaco: le CA maintient le candidat sur le sujet (Marseille) sous réserve de confirmation de l'erreur matérielle.

- désistement d'un directeur de thèse (Polytechnique) : à confirmer et voir suite à donner au premier trimestre 2012.

- **Discussion sur les salaires des doctorants** : positionnement salaire-bourse doit être précisé (voir DGSIP).

### 3. Formations (Bernard Legube)

- Informations ouvertures, habilitation des Masters:

Les maquettes des deux masters (Energie, Aérospatial) seront déposées en Mars 2012.

- La répartition des inscriptions en master dans les universités françaises est en cours et diffère selon les départements ; les points suivants sont validés :

- Acceptation dans l'ensemble des propositions des coordonnateurs, sans objection sur le fait de n'inscrire qu'un seul étudiant par établissement quand le cas se présente.

- Les maquettes de master devront être saisies dans leur totalité par chaque établissement habilité à délivrer le diplôme.

- Le diplôme sera multi établissement quel que soit le lieu d'inscription, mais une seule signature suffira (celle de l'établissement d'inscription).

- L'exonération des droits d'inscription dans les établissements français a été proposée lors du dernier CA (cf. CR du CA du 27 septembre) sous réserve que la réciprocité soit adoptée (un étudiant français inscrit dans un établissement co-habilité pourra suivre un master USTH avec exonération des droits d'inscription). Ce principe (ou au mieux une convention modèle) sera proposée au vote lors de la prochaine AG.

- Une partie des droits d'inscription USTH sera reversée au Consortium (et non à chaque université d'accueil) pour aide à sa politique de formation.

### 4. Création de la Fondation. (Statuts joints)

Le texte est finalisé ; les établissements publics sont majoritaires dans le CA.

Une liste de 10 Universités membres doit être proposée sur la base de leur participation à la formation (Master) ; un accord écrit leur sera demandé courant janvier 2012.

### 5. Vie de l'association:

- Préparation de la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 15 mars 2012 à Orsay

Renouvellement du Conseil d'Administration par tirage au sort pour 50% des membres ; sont déclarés sortant : CNRS, Lyon1, Groupe Les Mines, PRES Limousin Poitiers, Midi Aix Marseille, PRES Paris Tech, Paris XI

- Démissions membres :

ENIT

ENSCI  
ENSMA  
IFMA pour 2012.

## **6. Questions diverses**

Sur le management des départements par des non-résidents à Hanoï : des missions pourront être financées par USTH et/ou par le consortium pour les directeurs de département non-résidents à Hanoï

## Annexes

### **Sujet Thèse USTH : Proposition de procédure 2012 (Marc Daniel, Rémy Mullet)**

janvier : Chaque département crée officiellement un bureau "scientifique" du département. Ce bureau sera constitué a minima du responsable français du master (ou du département) et du responsable vietnamien du département. Il n'y a pas de contrainte particulière autre pour la constitution de ce bureau. Définition des orientations prioritaires des départements par les bureaux constitués.

Février : Appel à sujets comportant un cadrage scientifique sur les orientations prioritaires définies par les bureaux des départements. La fiche décrivant le sujet comporte 2 champs supplémentaires par rapport à l'existant :

a) visa de l'établissement d'origine de la demande et/ou d'inscription du doctorant. Au niveau de la signature, il est demandé "qualité" ce qui permet de savoir qui a signé sans avoir à gérer à la place de l'établissement. Ce visa tient lieu d'accord sur l'acceptation des conditions d'accueil du doctorant qu'il y a lieu de préciser lors de l'envoi de l'appel à sujets.

b) visa du directeur du labo où se déroulera la thèse

remarques :

1) L'établissement peut décider de centraliser toutes les demandes pour avoir une vue globale ou non de celles-ci avant visa.

2) cette proposition correspond initialement au schéma université-labo. Pour les institutions de recherche (INRA, IRD, CNRS, ...), il est demandé le visa de l'établissement d'inscription du futur doctorant. Il est important que les établissements soient associés à ces décisions

3) Compte tenu de la mise en place cette année de cette procédure, il est difficile de concentrer plus les délais précédents. Par contre, la validation des établissements peut passer par un CS. Il est donc important de laisser le plus de temps possible. Les orientations politiques des départements peuvent être préparées à l'avance.

L'appel à sujet doit être diffusé largement. Il doit être au moins envoyé aux responsables des établissements (présidents, directeurs, ...) ainsi qu'aux correspondants de l'établissement.

Mars : Remontée des propositions de sujets par les établissements eux-mêmes ou par les individus. Toute proposition ne recueillant pas les visas décrits à l'étape précédente n'est pas recevable.

Avril : Evaluation des sujets par le bureau du département (note de A à C) sur les items suivants :

- Adéquation avec les priorités scientifiques du département ou intérêt scientifique du projet à moyen ou long terme
- Implication du laboratoire / établissement dans le département
- Historique dans l'affectation de sujets pour l'établissement
- Avis global sur la proposition

Le bureau du département propose un classement de ses propositions sur la base de l'évaluation précédente. Il y a a priori plus de sujets classés que le potentiel de bourses (voir point suivant)

remarque : en rajoutant "intérêt scientifique du projet à moyen ou long terme", cela permet de classer un sujet qui parait pertinent en terme d'ouverture.

Avril : Attribution des supports par le consortium sur la base de l'évaluation du département, de l'avis des établissements et de la politique du consortium. Cette attribution est réalisée par le bureau du consortium et les responsables français des masters (ou des départements).

Il n'y a qu'une liste de sujets retenus, l'expérience montrant que la notion de liste complémentaire n'est pas viable car non compréhensible par les candidats qui peuvent ne choisir que des sujets dans la liste complémentaire.

Le consortium choisit donc un nombre de sujets par département supérieur au nombre de bourses potentiellement disponibles pour laisser une latitude de choix aux étudiants. Il lui appartient de juger le bon nombre de sujets à retenir.

L'indication retournée aux établissements en mai serait "votre sujet x est dans la short list" des sujets potentiellement retenus.

Remarques complémentaires concernant la phase de sélection au Vietnam

1) Il serait intéressant d'ajouter au dossier de l'étudiant une information objective sur le niveau en anglais (ou français). Un résultat à un test officiel serait une bonne donnée

2) Il serait aussi intéressant d'avoir au moment de jury de sélection le retour de l'encadrant du sujet : contact avec le candidat, appréciation sur le candidat. On pourrait considérer que ce retour ne soit pas facultatif mais "obligatoire"

3) les candidats doivent classer 3 sujets par ordre de préférence décroissante. Tous les sujets classés sont susceptibles de leur être affectés donc les étudiants doivent s'intéresser à tous les sujets qu'ils classent et non pas se focaliser sur le premier

\*\*\*\*\*  
Marc DANIEL  
Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes (LSIS, UMR 6168)  
Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Luminy  
Campus de Luminy, case postale 925, 13288 Marseille cedex 9, France  
tel: 04.91.82.85.25 or 33.4.91.82.85.25 (from abroad)  
fax: 04.91.82.85.11 or 33.4.91.82.85.11 (from abroad)  
email: [Marc.Daniel@univmed.fr](mailto:Marc.Daniel@univmed.fr)  
web : <http://marc.daniel.perso.esil.univmed.fr>  
\*\*\*\*\*

## Répartition proposée des inscriptions en M1 (pour les 4 masters) et en M2 (pour B&P)

### Principes de base :

- Il faut essayer de « servir » tous les établissements co-habilités, sauf arrangement préalable par exemple basé sur l'alternance.
- Les étudiants inscrits en M1 restent dans le même établissement en M2

### Bilan en ICT :

- nbre d'étudiants : 21
- nbre d'établissements cohabilités : 11
- proposition du département pour promo 2011 :
  - o Toulouse (INP) : 5 inscrits en spécialité MM ou SE (5x25 h en M1)
  - o Poitiers : 4 étudiants en spécialité MM (3x25h en M1)
  - o Montpellier : 4 étudiants en spécialité SE (3x25 h en M1)
  - o Rennes : 4 étudiants en spécialité SE (3x25 h en M1)
  - o Paris 13 : 4 étudiants en spécialité MM ou SE (4x25 h en M1)
  - o Avignon : 1 étudiant (1x25 h en M1) (Note BL à Rémy : Où faut-il le prendre ?)
- Les autres établissements : La Rochelle (2x25 h en M1), Avignon (1x25 h en M1), Limoges (1x25 h en M1) et Metz (0x25 h en M1) seront « servis » l'année prochaine avec la seconde promotion
- Les étudiants proposeront un choix en fonction de leur spécialité et du nombre de places offertes (avec décision finale du département)

### Bilan en WEO :

- nbre d'étudiants : 16
- nbre d'établissements cohabilités : 6
- proposition du département pour promo 2011 :
  - o Toulouse (UPS) : 4 inscrits en spécialité O, BEPH et WQT (10 missions en M1)
  - o Poitiers : 4 inscrits en spécialité WQT (5 missions en M1)
  - o Montpellier 2 : 2 inscrits en spécialité ? (1 mission en M1)
  - o Bordeaux 1 : 2 inscrits en spécialité ? (2 à ? missions en M1)
  - o INPT : 2 inscrits en spécialité ? (2 missions en M1)
  - o INSA : 2 inscrits en spécialité WQT (1 mission en M1)

### Bilan en M&N :

- nbre d'étudiants : 12 m1 + 5 M2 (3 P7 + 2 P11)
- nbre d'établissements cohabilités : 10 mais moins pour la DGESIP ( ? )
- proposition du département pour promo 2011 :
  - o 1 inscrit pour P7, P11, P13, Le Mans, Marseille, Cachan, Reims, Insa Toulouse et 1 inscrit en plus pour P7, P11, Marseille, Le Mans

### Bilan en B&P :

- nbre d'étudiants : 21 M1 + 15 M2
- nbre d'établissements cohabilités : 3
- proposition du département pour promo 2011 :
  - o 7 M1 inscrits à Lyon1 (+ 5 M2 en spécialité Pharmaco)
  - o 7 M1 inscrits à Montpellier 2 (+ 5 M2 en spécialité Plant Biotech)
  - o 7 M1 inscrits à Marseille (+ 5 M2 en spécialité Biomed)

*9/17 Barthet*

*[Signature]*